

Les principales mesures annoncées par le Premier ministre

Lors de son discours à l'Assemblée Nationale ce mardi 1er octobre, le Premier ministre, Michel Barnier, a annoncé les mesures qui seraient prises par le nouveau Gouvernement constitué le 21 septembre dernier. Le Premier ministre s'est fixé comme objectif de "Faire beaucoup avec peu".

Nous vous proposons ci-dessous un récapitulatif des points abordés lors de ce discours :

- Les "**cinq chantiers prioritaires**" du Premier ministre seront : le "*niveau de vie*", les "*services publics*", la "*sécurité*", "*l'immigration*" et la "*fraternité*".
- Le Premier ministre souhaite également mettre en avant deux axes phares sur lesquels son gouvernement doit travailler : la **dette budgétaire** décrite comme "l'épée de Damoclès" au dessus-de la France et la **dette écologique** du pays.
- Dans les grandes lignes, la réduction de la dette publique se fera par **une réduction drastique des dépenses publiques** ainsi qu'**une taxation augmentée des grandes entreprises et des contribuables fortunés**. Une surtaxe temporaire à l'impôt sur les sociétés (IS) est envisagée pour les grandes entreprises qui génèrent des bénéfices importants. De même pour les grandes fortunes qui seront soumises à une contribution exceptionnelle au nom de "*l'exigence de justice fiscale*". Le Premier ministre insiste sur des **mesures fiscales ciblées et limitées dans le temps**.
- Pour réduire la dette écologique de la France, le Premier ministre entend "*décarboner les usines, encourager l'économie circulaire (...) tout en développant résolument le nucléaire et les énergies renouvelables*".
- Monsieur Barnier est revenu sur la **réforme des retraites**, il se dit **ouvert à des améliorations** sur les retraites progressives, l'usure professionnelle et l'égalité entre les femmes et hommes.
- Le nouveau gouvernement souhaite mettre en place dans les prochaines semaines **une hausse de 2% du Smic** pour redonner du souffle au pouvoir d'achat des Français. Cette augmentation du Smic sera accompagnée de mesures visant à **diminuer les charges sur les salaires modestes**, dans le but d'élargir l'accès à la participation salariale, et ce, non seulement dans les grandes entreprises.
- **Les grandes réformes sociales** : l'IVG, le mariage pour tous et la PMA pour les femmes **ne seront aucunement remises en cause** par le Premier ministre, réformes qui sont "*les lignes rouges*" de son gouvernement.
- Au niveau de la sécurité, Monsieur Barnier souhaite des **réponses pénales plus efficaces** grâce à des **procédures plus rapides**, comme des peines de prison plus courtes mais appliquées directement. De plus, il souhaite la construction de nouvelles prisons et d'établissements de détention pour les mineurs.
- En matière de politique d'immigration, l'**obtention de visas** et l'**accès au territoire français** devraient être **durcis**.
- Le Premier ministre souhaite **développer les services publics** (petite enfance, scolarité...), **améliorer le fonctionnement des services hospitaliers** et **éviter les déserts médicaux** en formant d'avantage de médecins. Un "programme Hyppocrate" devrait être déployé pour accélérer l'accès au médecin partout en France. Le Premier ministre souhaite également lancer une loi "infirmières, infirmiers" afin d'élargir leur champs d'action et mieux reconnaître la profession.
- Enfin, le premier ministre souhaite **agir sur le logement** avec une extension du PTZ et un DPE simplifié avec un calendrier adapté. Il défend la nécessité de prendre rapidement des mesures visant à **relancer l'investissement locatif et à favoriser l'accession à la propriété**, notamment pour les primo-accédants.

Quelques chiffres

5%

C'est le montant auquel le Premier ministre souhaite ramener le déficit budgétaire de la France en 2025, pour atteindre les 3% en 2029.

57%

Représente le montant qu'atteignent les dépenses publiques de la richesse nationale.

A titre de comparaison, en Europe c'est en moyenne 49%.

3 228 Mds €

C'est le montant de la dette de l'Etat français soit plus de 112% du PIB de la France.

Les dates à retenir

9 oct.

Publication du projet de loi de finances pour 2025

21 oct.

Début de l'examen du projet de loi de finances.

70 jours

C'est le délai constitutionnel dont les députés et les sénateurs disposent pour se prononcer sur le projet de loi de finances.